

à se rapprocher d'un type plus général que celui de la province. Plus anciens que les patois, ils nous en disent souvent moins sur nos antiquités, car ils s'efforçaient de se déguiser à la française ou à la provençale, tandis que leurs successeurs ont affecté de garder les allures du village.

La nécessité comme la prudence limitent donc aux patois proprement dits les recherches sur les idiomes d'une localité restreinte.

Il est à peine besoin de dire, au commencement de cette étude, que même en ce dernier état dans lequel nous nous proposons de les examiner, les patois ont gardé assez de caractères de leur vie antérieure pour qu'il soit possible de les classer dans ces grandes divisions du langage de la France que le moyen age avait constatées.

A laquelle de ces divisions appartiennent les dialectes de Lyonnais Forez et Beaujolais ? Faut-il les ranger dans les variétés de la langue d'oc ou de la langue d'oil ? dans la famille des idiomes du midi ou du nord ? C'est la première question qui se présente à nos recherches.

Dans un excellent travail sur la *Géographie de la langue française* publié vers 1831 (1), M. Coquebert-Montbret a posé cette question, mais il a déclaré manquer de renseignements suffisants pour la résoudre.

M. Mignard, dans son *Histoire de l'idiome bourguignon* (2), rattache le dialecte lyonnais à cet idiome auquel il semble attribuer un caractère distinct et de la langue d'oc et de la langue d'oil.

M. de Baecker, *Grammaire comparée des langues de la France* (3), range tous nos dialectes parmi ceux du midi.

(1) Dans les *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France* et dans les *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*. Paris, 1831, in-8.

(2) Dijon, 1856, in-8.

(3) Paris, 1860, in-8.